

**INTERVENTION DE BRUNO GROUES A REIMS**  
**JOURNEE URIOPSS – FNARS**  
**29 NOVEMBRE 2005**  
**« CITOYENS À PART ENTIÈRE »**

---

---

## **Introduction**

Tout être humain à droit à la parole et droit à ce que sa parole soit prise en compte.  
C'est un droit de l'Homme.  
En fait, ce droit est très relatif.  
Cela dépend de qui vous êtes.  
Selon que vous êtes riche et puissant, ou pauvre et impuissant...  
Selon que vous êtes un insider ou un outsider,  
Un gagnant ou un perdant,  
Votre parole n'a pas le même poids.  
Pour les exclus, leur parole ne risque pas d'être entendue, puisqu'elle n'est pas sollicitée.  
On ne risque pas de construire une société solidaire, fraternelle, si on ne prend en compte que les jeunes de moins de 50 ans, riches, blancs et en bonne santé.  
N'est-ce pas un peu notre Apartheid ?  
Liberté, égalité, fraternité, disons-nous :  
Y a-t-il liberté de parole ?  
Égalité de parole ?  
Fraternité de parole dans notre société ?

## **I. Les associations nationales de lutte contre la pauvreté s'ouvrent peu à peu à la parole des personnes défavorisées**

Depuis 20 ans, les associations de lutte contre la pauvreté se réunissent à l'UNIOPSS chaque mois pour réfléchir ensemble....

En 1994 :

- Grande Cause Nationale
- Création d'ALERTE national
- Campagne de communication

De 1994 à aujourd'hui :

- création de 29 collectifs ALERTE locaux dans 14 régions, dont Champagne Ardenne

2005-2006 :

- Refondation d'ALERTE

26 mai 2005 : journée au Conseil économique et social

Volonté d'avancer dans 2 directions :

- Vers les partenaires sociaux
- Associer les personnes exclues

### Prendre en compte leur parole

- Réunion d'un petit groupe d'associations qui ont l'habitude de l'expression des personnes défavorisées : Secours Catholique, FNARS, SNC, ATD
- Appel à un ami d'ATD pour organiser des réunions avec des personnes défavorisées qui cheminent avec des associations d'Alerte, pour préparer le 26 mai
- Une dizaine de personnes
- Plusieurs réunions :
  - Quel est leur combat ?
  - Quels messages veulent-elles faire passer le 26 mai ?
  - Quel nom ? « Citoyens à part entière »

### Larges interventions dans la journée :

- Intervention de 3 personnes (Robert Le Bihan, Marie-France Zimmer, Martine Le Corre) : « Depuis 10 ans, sommes-nous plus reconnus, mieux considérés ? La lutte contre l'exclusion est-elle l'affaire de tous ? »
- Interview d'un citoyen à part entière à la 1<sup>ère</sup> table ronde de l'après-midi : « Pourquoi l'exclusion se maintient elle depuis 10 ans ? Quels obstacles rencontrons-nous ? » Thierry Rauch
- Intervention d'un citoyen à part entière à la 2<sup>ème</sup> table ronde de l'après-midi « Quels engagements et quel rôle de chacun pour les années à venir ? » Magloire Chéri Bianda

## II. Qu'ont-ils dit ?

1. Depuis 10 ans, sommes-nous plus reconnus, mieux considérés ? La lutte contre l'exclusion est-elle l'affaire de tous ?

**Robert Le Bihan** : « *Je vais vous parler des personnes qui vivent dans la rue.*

*J'ai vécu moi-même une bonne douzaine d'années dans la rue, hiver comme été.*

*Mais que c'est toujours très difficile, souvent très dangereux.*

*Ce qui me semble important c'est toutes ces personnes (certains passants et des associations) qui nous apportent un peu de chaleur. Je veux dire : qui viennent s'asseoir un moment avec nous, qui parlent avec nous, et qu'on revoit régulièrement.*

*Et surtout qui ne nous parle pas de nos problèmes, mais des choses de tous les jours.*

*Un travail ne peut jamais tenir s'il n'y a pas en même temps un logement.*

*Mais ça ne suffit pas. Il faut qu'il y ait un soutien humain.*

*Mais bien sûr il ne faut pas faire à leur place. Ecouter, c'est ça : c'est chercher à connaître ce qu'ils veulent, leurs envies. C'est faire avec eux. Voilà ce qui est important. »*

**Marie-France-Zimmer** : « *Nous ne voulions pas donner l'impression d'être des citoyens de seconde zone. Nous étions une quinzaine de personnes et nous avons choisi de nous appeler « Citoyens à part entière ».*

*Nous sommes citoyens, mais quand il faut quémander, demander, on ne l'est pas « à part entière ».*

*La loi de 98 est souvent appliquée par morceau. Si on a un droit sans les autres, ça ne va pas. Comme disait Robert Le Bihan, par exemple, il faut à la fois le travail, le logement et le soutien humain. Sinon on ne peut pas être citoyen à part entière. »*

**Martine Le Corre** : « *En préparant cette intervention j'ai fait le choix de partager avec vous ce qui me tient le plus à cœur, ce que les familles, les personnes en situation de pauvreté m'enseignent. Je porte ces personnes pour deux raisons, la première est que nos racines sont communes car je suis, moi aussi, issue du monde de la misère, la seconde c'est que ce sont ces familles, ces personnes qui continuent à me donner des forces, à me faire avancer.*

*Plus on est pauvre, plus on est dépendant des autres.*

*Que nous le voulions ou non, nous ne sommes pas à égalité. D'un côté, dans le monde syndical, patronal, professionnel, politique, associatif, nous trouvons des acteurs qui occupent une position haute, ne serait-ce que parce qu'ils connaissent les règles du jeu.*

*Puis, de l'autre côté, nous, les personnes en situation de pauvreté, nous occupons la position basse.*

*Les syndicats ont pourtant besoin des travailleurs les plus déconsidérés pour aller jusqu'au bout de la défense de tous les travailleurs. Ils ont besoin de ceux qui ont l'expérience de l'exclusion durable de tout emploi reconnu pour repenser le droit au travail pour ce siècle.*

*Les entreprises ont besoin des intelligences inexploitées, des mains contraintes à l'inutilité pour trouver les chemins nécessaires pour valoriser tous les talents.*

*Les partenaires sociaux ont besoin des laissés-pour-compte pour inventer avec eux une économie au service de l'homme. Pour défendre les plus pauvres, on doit prendre en compte leur pensée, leur savoir, leur propre expertise et pas seulement daigner s'occuper d'eux.*

*Agir pour nous, sans nous, finalement, c'est agir contre nous. Pour supprimer la grande pauvreté, nous avons besoin de vous et vous avez besoin de nous. »*

2. Pourquoi l'exclusion se maintient-elle depuis 10 ans ? Quels obstacles rencontrons-nous ?

**Thierry Rauch** : « *Le principal obstacle que nous rencontrons pour lutter contre l'exclusion, c'est nos propres situations.*

*Comment s'insérer quand on n'a même pas de quoi survivre ?*

*Les obstacles, c'est notre vie, la mauvaise réputation du quartier où on habite, et notre passé.  
Les contrats spéciaux qui s'enchaînent et qui ne débouchent sur rien, ça nous fout en l'air.  
Il faut les sécurités de base pour vaincre les obstacles. »*

3. Quel rôle et quels engagements de chacun pour les années à venir ?

**Magloire Chéri Bianda** : « Désormais, la lutte contre les exclusions est un impératif national (loi du 29 juillet 1998),  
l'éradication de la pauvreté en Europe d'ici 2010 est un objectif européen (traité de Lisbonne).

*Dans ces combats contre les exclusions, les personnes subissant la pauvreté ont un rôle déterminant à jouer : leur participation à la compréhension des phénomènes d'exclusion. Mais aussi et surtout, leur contribution à l'élaboration des solutions (des lois), à la mise en place des processus d'évaluation des politiques et des actions déjà mises en œuvre ou en cours de déploiement. Et ceci, dans le cadre d'une participation citoyenne, depuis la planification jusqu'à l'élaboration des projets ainsi qu'à l'évaluation de ces derniers ».*

## Conclusion :

Cela nous oblige.

Nous ne pouvons plus continuer comme avant, comme si rien ne s'était passé.

Nous allons poursuivre notre route résolument avec les citoyens à part entière.

Mais nous devons encore réfléchir sur le « comment »

→ Création au sein d'ALERTE d'un groupe de travail sur la participation.

Je vous remercie.